

Marcel Schwob, « Saint Julien l'hospitalier », préface à *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* de Gustave Flaubert, Paris, Ferroud, 1895 ; repris dans *Spicilège*, Mercure de France, 1896.

Présentation

Hugues Laroche

Un peu moins de vingt ans après la publication de *Trois contes*, la préface de Marcel Schwob est l'une des premières études un peu fouillées sur *La Légende de saint Julien l'Hospitalier*, dans une perspective essentiellement comparatiste. La traditionnelle recherche des sources initiée dès la première section rejoint ensuite des préoccupations chères à Schwob touchant aux relations entre littérature savante et littérature populaire. La thèse défendue ici, non sans arrières pensées anticléricales, est en effet celle d'une origine populaire et païenne de la légende dont Schwob fait un « type archaïque » rapproché du mythe d'Œdipe.

Sa démonstration s'appuie sur une connaissance précise des acquis récents des recherches linguistiques, mythologiques et folkloriques dont J.-P. Saint-Gérard a montré le développement et la connexion au cours du XIX^e siècle¹. C'est une même obsession des origines qui entraîne philologues et narratologues dans une sorte de remontée sans fin débouchant, par delà la découverte du sanscrit et de la mythologie indienne, sur l'invention de l'indo-européen. Cette perspective régressive est doublée comme chez Schwob d'une déconstruction du mot ou du récit permettant l'analyse et la comparaison : alors que le mot est conçu comme la combinaison d'une racine et d'affixes, dont Schwob met brillamment en évidence la cohérence et la complexité dans ses études sur l'argot², le récit lui-même, ou pour le moins le conte populaire, est défini comme une combinaison de thèmes épisodiques interchangeable et stéréotypés.

C'est ainsi que Schwob décompose la légende qui nous intéresse ici en un thème général, celui d'un homme accomplissant « par destinée un meurtre involontaire » et trois « thèmes épisodiques » inclus dans le premier, celui d'un oracle prononcé par un animal, celui d'un héros « condamné, en expiation de son crime, à devenir passeur sur une rivière » et celui d'un ange éprouvant la charité du héros « sous la forme d'un pauvre ou d'un lépreux ». Chacun des thèmes identifiés est ensuite signalé dans d'autres œuvres anonymes et populaires. L'originalité de la légende de Julien ne tient donc qu'à la particularité de leur combinaison non retrouvée ailleurs pour l'instant, ce qui n'en exclut pas l'existence dans la littérature orale. Schwob poursuit cette lecture pré-structuraliste ou pré-proppienne en étudiant les transformations apportées par Flaubert à la légende : il note d'abord une plus grande complexité psychologique du personnage et plus de précision dans le décor mais signale aussi l'insertion d'épisodes ou de schèmes caractéristiques du conte populaire : l'épée que laisse tomber Julien, la lourdeur extraordinaire du Lépreux, la gradation triple des demandes³. L'une des gloires de Flaubert, conclut Schwob, est donc d'avoir senti « la grande force de création [venant] de l'imagination obscure des peuples » et d'avoir su y incorporer son génie.

Il y a certes quelque paradoxe et quelque irrévérence apparente à célébrer dans cette préface tout ce qui ne vient pas de Flaubert et à lui consacrer davantage de pages qu'au grand romancier (que Schwob, par

1. « Figures d'une renaissance : philologues et philologie française au XIX^e siècle »,

<http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/naisphil/>. L'auteur montre l'importance de l'étude des dialectes ou des langues régionales dans le développement d'une linguistique moderne (le terme même est inventé à cette époque, la 1^{re} société de Linguistique est fondée en 1839).

2. Voir « Étude sur l'argot français », *Œuvres*, Phébus, 2002.

3. J'ai proposé quelques remarques sur l'importance du trois chez Flaubert (« Être au parfum : la pyramide de Flaubert », *Romantisme*, n° 107, 2000). En voici, pour compléter la remarque de Schwob, un relevé concernant *La légende de saint Julien l'Hospitalier* (*Œuvres complètes*, Seuil, l'Intégrale, 1964, t. II) : le récit comprend trois chapitres, l'enceinte du château paternel est triple (p. 178), la malédiction du cerf est répétée trois fois (p. 181), la maladie de Julien dure trois mois, sa femme joue d'une mandoline à trois cordes (p. 183), il aperçoit des perdrix « à trois pas d'intervalle », gravit trois terrasses (p. 184), ses parents sont enterrés à trois journées du château (p. 185).

ailleurs, admirait). Mais il convient de rappeler que Schwob ne pratique pas autrement dans sa propre œuvre littéraire. Bon nombre de ses récits reprennent des motifs de contes ou même se présentent comme textes légendaires : c'est que Schwob, comme Flaubert, écrit son œuvre sur d'autres livres à la façon d'un palimpseste, surchargé par une érudition qui n'a rien à envier à celle du maître de Croisset. La préface qu'il consacre à ce conte nous éclaire donc d'abord sur Schwob lui-même : les questions qu'il aborde à propos de Flaubert sont celles qu'il se pose à lui-même. Comment concevoir une œuvre savante qui soit entée sur la littérature populaire à la façon dont une « rose cultivée » provient d'une « églantine sauvage » ? Comment garder ce lien d'un texte moderne avec sa source, faire sentir dans une prose travaillée une origine immémoriale ? C'est ce sentiment de continuité qui l'obsède et le fait se passionner pour Villon, Shakespeare ou Stevenson, écrivains de génie qui ont su ne pas se couper de cette « imagination obscure » que Schwob attribue au peuple et au passé, peut-être parce que l'un et l'autre relèvent de ce pouvoir d'absence qu'il confère à l'origine : toujours au delà, dans l'antiquité et l'anonymat, la légende se constitue dans ce retrait dont on dira, en usant d'un synonyme, qu'il est un charme, un discours où ce qui ne peut se dire (l'origine) donne au texte sa forme.

Il n'est peut-être pas non plus incongru d'interroger l'œuvre de Flaubert dans le même sens malgré les questions que cela soulève. Certes, même avant la Commune, l'idée qu'il se fait du génie des peuples ne le conduirait peut-être pas à se passionner pour l'argot et les classes dangereuses comme son futur préfacier : le peuple ne vaut pas mieux que le bourgeois. C'est ce que les socialistes n'ont pas compris. Il n'empêche que Flaubert a écrit *La légende de saint Julien l'Hospitalier* après y avoir pensé pendant vingt ans⁴, et qu'il ne dit pas vraiment pourquoi : juste pour savoir s'il sait encore écrire, prétend-il avec un peu trop d'insistance⁵. Mais pourquoi précisément ce conte et cette irruption d'un narrateur à l'identité problématique, manifestement trop crédule pour être assimilable à l'auteur⁶, ce qui fait dire à Henry Houssaye que l'histoire est racontée « avec la couleur, le caractère, le sentiment de l'époque »⁷ ? On remarquera d'abord que le rejet du peuple se limite pour Flaubert à son époque et à son pays, rejet de la modernité associée à la bêtise des bourgeois. À l'inverse, du voyage en Égypte à *Salammô*, les peuples primitifs gardent tout leur pouvoir de fascination lié à leur éloignement, qui caractérise aussi le Moyen Âge. Cette radicale étrangeté fonctionne en outre comme l'un des pôles déclencheurs de l'envie d'écrire, qu'elle agisse positivement – et on a alors le sauvage ou le barbare – ou négativement – c'est la fascination pour la bêtise, pas toujours distincte, d'ailleurs, de l'exotisme : *La légende de saint Julien* est ainsi décrite comme une « bêtise moyenâgeuse »⁸ ! Tout cela circule dans une dialectique sans fin (une spirale ?) avec le pôle inverse, le sentiment de proximité, la sympathie – c'est ce que Flaubert trouve de lui dans l'autre (qu'il soit bourgeois ou barbare) qui l'attire et suscite sa plume : la naïveté du narrateur de la légende, la candeur de sa croyance face aux événements les plus merveilleux renvoient au Flaubert de *La Tentation de saint Antoine* ou de *Smar*, à l'amateur des curiosités les plus extraordinaires (les escarboucles produites par l'urine des lynx de *Salammô* !), exposées dans un pavillon bourgeois des bords de Seine⁹.

4. Sur la genèse et le contexte, voir H.-P. Lund, *Trois contes*, PUF, « Études littéraires », 1994.

5. « [...] je veux me mettre à un petit conte pour voir si je suis encore capable de faire une phrase ? » (lettre du 2 octobre 1875 à E. Laporte, *Correspondance*, Bibliothèque de la Pléiade, t. IV, p. 967). La même expression est reprise p. 970 et 972.

6. La dernière phrase du conte avec son irruption de la première personne (« dans mon pays ») a été abondamment commentée : cette présence est exceptionnelle dans les œuvres de la maturité. On ne la retrouve qu'au début de *Madame Bovary*, mais au pluriel. Dans les deux cas, le narrateur ne semble pas assimilable à l'auteur contrairement aux cas de *Novembre* ou des *Mémoires d'un fou* qui relèvent du roman autobiographique. Celui de la légende parle de « notre père Adam au milieu du Paradis » (p. 183) comme d'une évidence qui ne correspond évidemment pas aux convictions de Flaubert.

7. *Journal des débats*, 21 juillet 1877, <http://www.univ-rouen.fr/flaubert>

8. Lettre à George Sand du 16 décembre 1875, *op. cit.*, p. 997.

9. Voir la description de son cabinet de travail par les Goncourt : « [...] un bric-à-brac de choses d'Orient : des amulettes avec la patine verte de l'Égypte, des flèches, des armes, des instruments de musique, le banc de bois sur lequel les peuplades d'Afrique dorment, coupent leur viande, s'asseyent, des plats de cuivre, des colliers de verre et deux pieds de momie [...] il y un fond de Barbare dans cette nature artiste. » (*Journal*, 29 octobre 1863)

Il faut surtout ajouter, à propos de *La Légende de saint Julien l'Hospitalier*, que le sujet n'est pas tant un personnage (Julien) que le discours qu'on tient sur lui, comme l'indiquent le titre avec sa référence générique et la situation d'énonciation choisie (à la première personne) : écrire une légende médiévale à l'époque des chemins de fer ! L'entreprise n'est pas loin de celle du Pierre Ménard de J.-L. Borges, récrivant *Don Quichotte* en plein XX^e siècle¹⁰, s'efforçant, comme on sait, d'écrire exactement le même texte, auquel le contexte donnerait un sens radicalement différent (et notamment un « sentiment nouveau du roman historique » bien supérieur à *Salammô* par son rejet de la « couleur locale »¹¹). Or on observe chez Flaubert une permanence de cette tentation pour la littérature populaire : projet de « conte oriental », de « féerie »¹², autant de genres stéréotypés et désuets dont il caresse longuement le projet... Doit-on simplement considérer ces formes comme des objets de langage parmi d'autres, ces « mots des autres »¹³ que Flaubert s'est plu à traquer, dont il a fait la matière de son œuvre ? Ou faut-il, comme le suggère Schwob, supposer dans cet intérêt un désir de fusion dans la source, une rêverie sur l'origine qui leur donnerait un rôle privilégié ? Toujours est-il que leur pratique par un écrivain moderne et savant pose évidemment un problème de sens, donne au texte une opacité, une obscurité, pour reprendre l'expression de Schwob, qui n'est pas simplement due, comme il le suggérait, à son origine populaire (« l'imagination obscure des peuples ») mais à une sorte de confusion indécidable de discours, laquelle accomplirait peut-être ce tour de force éminemment flaubertien : l'équivalence de la bêtise et du génie¹⁴.

Hugues Laroche (2006).

10. Pierre Ménard, *auteur du Quichotte in Fictions* (Folio, 1974).

11. *Ibid.*, p. 49.

12. Voir les éléments de biographie relatés par Yvan Leclerc dans sa « Chronologie détaillée » (<http://www.univ-rouen.fr/flaubert>).

13. Voir le livre de Laurent Adert, *Les mots des autres*, dont le premier chapitre porte précisément sur Flaubert (Presses universitaires du Septentrion, 1996).

14. On peut réévaluer la présence et la valeur de la bêtise dans *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* en rappelant que le conte (« bêtise moyenâgeuse ») est conçu comme une issue à l'impasse de *Bouvard et Pécuchet*, roman de la bêtise (de la bêtise « mienne », selon la formule célèbre, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 920), sur lequel Flaubert est en train de sécher. Il faudrait notamment rapprocher la légende des pages des chapitres VIII et IX évoquant la conversion des deux amis au catholicisme : une bêtise de plus dans ce roman qui les collectionne mais narrée avec la même impassible certitude que l'hagiographe de Julien (« L'Évangile dilata leur âme, les éblouit comme un soleil. Ils apercevaient Jésus, debout sur la montagne, un bras levé [...]. Quant aux miracles, leur raison n'en fut pas surprise ; dès l'enfance ils les connaissaient. La hauteur de saint Jean ravit Pécuchet et le disposa à mieux comprendre l'Imitation [...]. Notre vie mortelle y apparaît si lamentable qu'il faut, l'oubliant, se retourner vers Dieu. », *op. cit.*, p. 277). On notera dans la dernière phrase une irruption de la première personne qui peut être prise comme du style indirect libre (les paroles de Pécuchet après sa lecture) mais aussi comme un commentaire du narrateur analogue à celui de la *Légende* (« notre père Adam »). Précisons enfin, pour éviter tout malentendu, que dans les deux textes la visée satirique (la bêtise) n'est pas dissociable d'une sorte de tendresse fascinée : Bouvard et Pécuchet ne sont pas plus ridicules que le narrateur de la légende ; ils sont aussi naïfs et aussi admirables.

Marcel Schwob, « Saint Julien l'hospitalier », préface à *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* de Gustave Flaubert, Paris, Ferroud, 1895 ; repris dans *Spicilège*, Mercure de France, 1896.

I

On ne connaît ni le pays de Julien ni le temps où il vivait. Jacques de Voragine fixe sa fête au 27 janvier, tandis que d'ordinaire on la célèbre le 20 ; mais en Italie, en Sicile et en Belgique, elle tombe le 12 février, près de Barcelone, le 28 août.

Ferrarius, dans le catalogue des saints d'Italie, affirme qu'on honore saint Julien dans le diocèse d'Aquilée, en Istrie ; Domenecus, dans *l'Histoire des saints de Catalogne*, cite la vénération qu'on a pour lui au bourg Del Fou, qui fait partie du diocèse de Barcelone ; en Belgique, les hôpitaux étaient placés sous son invocation, et on l'adorait pareillement à la bonne *Langraefin* sainte Elisabeth ; enfin on a imaginé qu'il aurait pu vivre chez les Carnes, en Vénétie, parce que les fleuves y sont tumultueux et dangereux au passage.

Maurolycus rapporte qu'on le représentait en Sicile sous les vêtements et l'attirail d'un chasseur ; tandis qu'en Belgique les peintres en faisaient un chevalier ou un seigneur, avec une petite barque à la main et un cerf à son côté ; on trouve enfin son histoire, « telle à peu près » que l'écrivit Flaubert, sur un vitrail de la cathédrale de Rouen.

La vie de Julien a été recueillie dans la *Légende dorée*, par Jacques de Voragine, évêque de Gênes (mort en 1298), et c'est le même texte, sauf d'insignifiantes variations, qu'on pouvait lire dans saint Antonin et dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (mort vers 1264). Nous n'avons pas d'autres documents sur saint Julien ; et la diversité de ses insignes et de ses fêtes ne permet pas de conjectures sur sa patrie, sur le siècle où il vécut, sur la noblesse de sa race. La tradition religieuse, pour lui, est brève et obscure.

Voici la légende, telle qu'on la trouve dans saint Antonin :

VIE DE SAINT JULIEN L'HOSPITALIER TIRÉE DE SAINT ANTONIN.

Un jour que Julien allait à la chasse, étant jeune homme et noble, il rencontra un cerf et se mit à le poursuivre.

Soudain, le cerf se retourna vers lui et dit : « Pourquoi me poursuis-tu, toi qui seras meurtrier de ton père et de ta mère ? »

À ces paroles, Julien fut frappé de stupeur. Et afin qu'il ne lui arrivât pas ce que le cerf avait prédit, il s'enfuit et abandonna tout. Il alla vers une région très lointaine, où il s'attacha au service d'un prince. Là, il se conduisit avec tant de vaillance à la guerre et au palais, que le prince le fit chevalier et lui donna pour femme une noble veuve châtelaine, qui lui apporta son château et sa dot.

Cependant, les parents de Julien, éplorés d'amour pour leur fils, erraient, vagabonds, à sa recherche. Ils parvinrent enfin au château fort que commandait Julien. Mais Julien se trouvait absent. Sa femme les vit et leur demanda qui ils étaient. Et eux lui racontèrent ce qui était arrivé à leur fils et comment ils voyageaient pour le chercher. Alors elle comprit que c'étaient les parents de Julien,

d'autant que son mari lui avait souvent dit les mêmes choses. Et elle les reçut avec honneur et leur donna sa propre couche pour s'y reposer, et se fit préparer un autre lit. Le matin venu, la châtelaine alla à l'église, laissant dormir dans son lit les parents de Julien, lassés. Cependant Julien, rentrant chez lui, et pénétrant dans la chambre nuptiale afin de réveiller sa femme, y trouva ses parents qui dormaient. Mais il ne savait pas que c'étaient ses parents : et ayant soupçonné tout d'un coup que sa femme était couchée là avec un amant, il tira silencieusement son glaive et les égorgea tous deux.

Puis il sortit du château et rencontra sa femme qui revenait de l'église. Et il lui demanda qui étaient ces gens qu'il avait trouvés dans son lit. Elle lui dit que c'étaient ses parents qui très doucement le cherchaient et qu'elle avait avec grand honneur reçus dans sa propre chambre.

Alors Julien manqua de se pâmer et commença à pleurer très amèrement, disant : « Malheur à moi, qui viens d'égorger mes très doux parents ! Que ferai-je ? Voici qu'elle est accomplie, la parole du cerf ; et j'ai trouvé ici le crime dont la peur m'a fait fuir ma maison et ma patrie. Adieu donc, ma très douce sœur ; car je ne prendrai plus de repos que je ne sache si Dieu a agréé mon repentir. »

Et la femme de Julien lui dit : « Oh ! non, mon très doux frère, je ne t'abandonnerai pas ; mais puisque j'ai pris ma part de tes joies, je prendrai ma part de tes douleurs et de ta pénitence. »

Ils quittèrent le pays. Près d'un grand fleuve très périlleux à traverser, ils construisirent un grand hôpital. Et là ils restèrent leur temps de pénitence, et ils servaient de passeurs à ceux qui voulaient traverser le fleuve, et ils donnaient l'hospitalité aux pauvres.

Et beaucoup de temps après, une nuit que Julien, lassé, reposait (la gelée dehors était intense), il entendit une voix qui pleurait et se lamentait et criait : « Julien ! Fais-moi passer le fleuve ! » Julien, réveillé, se leva et trouva un homme qui déjà défaillait de froid. Il le porta dans sa maison, alluma du feu pour le réchauffer, et le fit coucher dans son lit, sous ses propres couvertures. Et un peu après, celui qui avait paru d'abord si faible et comme lépreux devint rayonnant et s'éleva vers le ciel. Et il dit à son hôte : « Julien, le Seigneur m'a envoyé vers toi pour te montrer qu'il a accepté ta pénitence (c'était un ange du Seigneur) et dans peu de temps vous reposerez tous deux dans le Seigneur. »

Et ainsi il disparut.

Et peu de temps après, Julien et sa femme, pleins d'aumônes et de bonnes œuvres, rendirent leurs âmes au Seigneur.

Telle est la vie de saint Julien consacrée par la religion. Petrus, *De natalibus*, liv. III, c. 116, ajoute : « Et parce qu'il fut l'hôte des pauvres et des pèlerins, les voyageurs l'invoquent pour trouver bon gîte sous le nom de Julien l'Hospitalier. »

Et saint Antonin : « On récite donc en son honneur le *Notre Père* ou une autre oraison quand on demande bon gîte et protection contre les périls. »

C'est l'oraison de saint Julien. On la récitait ordinairement au temps de Boccace, ainsi qu'il apparaît d'un conte équivoque du *Decamerone* que La Fontaine a imité.

La tradition religieuse ne nous donne rien de précis sur Julien l'Hospitalier. Ce n'est pas un saint martyr. Ce n'est pas un saint local, et nous ignorons près de quel fleuve dangereux il put construire son hôpital. Car l'invention de Ferrarius, où il suppose que peut-être Julien aurait vécu en Vénétie parmi les Carnes, est réfutée par les Bollandistes. Et si on l'a adoré en Belgique, en Istrie, en Sicile et en Catalogne, il ne paraît pas qu'aucun récit affirme sa présence en ces pays. Tantôt il est peint comme un chasseur, tantôt comme un passeur de rivière, tantôt avec le cerf qui lui annonça son crime. Il ne faut pas s'attacher davantage aux termes de *Chevalier*, de *Château fort* et de *Châtelaine*, qui nous fixent tout au plus la date approximative à laquelle son histoire fut rédigée. S'il avait vécu près de l'époque de saint Antonin ou de Vincent de Beauvais, dans le temps où la féodalité était établie, nous saurions son pays et le nom du prince au service duquel il entra.

Mais les vies de saints ont été composées souvent avec des éléments étrangers à l'hagiographie. La légende des saints Barlaam et Josaphat, qui figure avec celle de Julien dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et dans la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, est l'adaptation de la vie de Siddârtha, ou de Bouddha, ainsi qu'il a été reconnu par Laboulaye, Liebrecht, Max Muller et Yule. M. Amélineau a pu extraire de l'hagiographie copte deux volumes de contes chrétiens d'Égypte. Les histoires populaires qui servaient à Aristophane se retrouvent encore partiellement dans les vies des saints russes.

Si on examine à ce point de vue la légende de Julien, on y reconnaît aussitôt les caractères déterminants d'un conte populaire. Le thème général est l'histoire d'un homme qui accomplit par destinée un meurtre involontaire, et dans ce thème général sont compris trois thèmes épisodiques : un oracle est prononcé par un animal ; le héros est condamné, en expiation de son crime, à devenir passeur sur une rivière ; un ange vient éprouver sa charité sous la forme d'un pauvre ou d'un lépreux.

On sait que l'idée générale d'un conte populaire est exprimée par différents thèmes épisodiques qui varient et se combinent diversement suivant les temps, les nations ou les provinces.

Or, parmi les contes populaires que nous connaissons, aucun ne reproduit la combinaison de thèmes qui se trouve dans l'histoire de Julien. Mais il arrive souvent qu'un conte emprunte des thèmes à un conte qui appartient à un autre cycle. M. Cosquin en a donné des exemples dans sa belle étude du *folklore* de Lorraine.

Il suffira donc de comparer les épisodes de l'histoire de Julien à d'autres épisodes recueillis parmi les cycles du *folklore* pour s'assurer de l'origine populaire de cette admirable légende. Peut-être trouvera-t-on plus tard dans la littérature orale une construction où les épisodes du conte seront disposés dans le même ordre. Et comme l'histoire de Julien devait être fort ancienne déjà, puisque son origine était oubliée lorsqu'elle entra, au XIII^e siècle, dans le *Speculum historiale*, on peut imaginer qu'elle représente pour nous un type archaïque dont les éléments ont été plus tard démembrés. Elle faisait sans doute partie d'un cycle d'autres contes analogues. Enclavée dans la littérature religieuse, c'est l'unique variante qui nous reste. Le thème général du conte est absolument identique aux thèmes de l'histoire d'Œdipe, du prince Agib, du troisième calendrier des *Mille et Une nuits*, et de *La Belle au bois dormant*. Œdipe est contraint par un oracle à tuer son père Laios ; on

l'expose ; on l'écarte du pays ; malgré toutes les précautions, il accomplit la prédiction à son insu. Les astrologues ont annoncé au père d'un jeune homme que son fils serait assassiné à l'âge de quinze ans par le prince Agib. Le vieillard fait enfermer son enfant dans un souterrain, au milieu d'une île. Agib aborde dans l'île, découvre la cachette, devient l'ami du jeune homme ; et, à l'heure assignée, le cinquantième jour, au moment où il va prendre un couteau pour découper un melon au sucre, son pied glisse, et il frappe l'enfant au cœur. Enfin, dans le conte de Perrault, une fée prédit que la petite princesse se percera la main d'un fuseau, et qu'il y aura de cruelles conséquences. Le roi interdit de filer dans son royaume. Pourtant la belle trouve une vieille femme au rouet, dans un donjon, joue avec le fuseau, se blesse et l'oracle s'accomplit fatalement. C'est la forme affaiblie du même thème de *folklore* : et on se souvient que la première fée annonce que la belle mourra de sa blessure.

Dans l'histoire de Julien, l'oracle est prononcé par un animal et c'est la caractéristique du premier épisode. Ici les rapprochements seraient innombrables et oiseux. C'est l'inverse du thème que les folkloristes ont coutume d'appeler le « thème des animaux reconnaissants ». Nous sentons bien que l'histoire de Julien est mutilée à cet endroit, sous sa forme primitive. On ne nous dit point que Julien commit une mauvaise action en allant à la chasse. Au contraire, le texte sacré explique : *cum Julianus quadam die venationi insisteret, ut juvenis et nobilis*. Le cerf ne se plaint pas. Il se retourne simplement, et dit : *Tu me sequeris, qui patris et matris tuae occisor eris*.

Il faut donc supposer – puisque la cruauté de Julien ne saurait être mise en cause – que dans le type archaïque du conte le cerf était un homme métamorphosé. Car telle est l'apparence de tous les animaux qui font de semblables prédictions dans les contes populaires. Et on trouve là probablement l'influence d'une tradition indoue et de nombreux apologues religieux qui illustrent la doctrine de la métempsychose.

Après l'oracle, Julien se cache et s'enfuit, pour échapper au destin. C'est l'épisode des précautions, qu'on retrouve avec des variantes dans les contes grec, arabe et français.

L'oracle s'accomplit et Julien devient, par pénitence, passeur sur une rivière. Nous reconnaissons là un épisode que nous retrouvons non seulement dans la légende de saint Christophe, mais encore dans un conte recueilli par les frères Grimm, *le Diable aux trois cheveux d'or*. Le héros du conte trouve sur son chemin une grosse rivière qu'il lui faut traverser. Le passeur lui explique qu'il est contraint de mener incessamment sa barque de l'un à l'autre bord et le supplie de bien vouloir le délivrer. Le héros fait interroger à ce sujet le diable. La réponse, c'est qu'il suffira au passeur de placer sa gaffe dans la main de son premier passager : alors il sera libre, et l'autre damné à son tour. Grâce aux péripéties du conte, le premier passager se trouve être un méchant roi. Le passeur fait ainsi qu'on lui a dit ; et « désormais, dit le conte, le roi est passeur sur la rivière en punition de ses péchés ».

Quant à la légende de saint Christophe, elle est formée d'éléments si semblables à ceux dont fut composée celle de Julien qu'il faut citer toute la partie commune. Voici l'admirable traduction de frère Jehan du Vignay, publiée en 1554.

« L'hermite dit à Christofle : "Sçais-tu tel fleuve ?" Et Christofle lui dist : "Moult de gens y passent qui y périssent." Et l'hermite lui dit : "Tu es de noble stature et fort

vertueux ; se tu demouroys delez ce fleuve et y passois tous les gens, ce seroit moult agreable chose à Dieu. Et i'ay esperance à celluy que tu convoites servir qu'il s'apparoistra à toy" Et Christofle lui dit : "Certes ce service puis-ie bien faire, et si te promets que ie le feray."

Adonc s'en alla Christofle à ce fleuve et fait là un habitacle pour luy ; et portoit une grande perche en lieu de baston et s'apuyoit en l'eaue d'icelle, et portoit oultre toutes gens sans cesser et là fut plusieurs iours.

Et si comme il se dormoit en sa maisonnette, il ouït la voix d'un enfant qui l'appeloit et disoit : "Christofle, viens hors, et me porte oultre."

Et lors s'esveilla, et il yssit hors, mais ne trouva âme. Et quand il fut en la maison, il ouyt arriere une mesme voix et courut hors et ne trouva nul. Tiercement il fut appelé et vint là ; si trouva un enfant delez la rive du fleuve qui luy pria doucement qu'il le portast outre l'eaue. Et lors Christofle leva l'enfant sur ses espales et print son baston et entra au fleuve pour le passer oultre ; et l'eaue s'enfla petit à petit, et l'enfant pesoit grievement comme plomb. Et tant comme il alloit plus avant, de tant croissait plus l'eaue et l'enfant pesoit de plus en plus sur ses espales, si que Christofle avoit moult grans angoisses, et se doubtoit fort de noyer. Et quant il fut eschappé à grand-peine et il fut passé oultre, il mit l'enfant sur la rive et lui dist : "Enfant, tu m'as mis en grant péril et pesois tant que j'eusse eu tout le monde sur moy, ie ne sentisse à peine greigneur faix."

Et l'enfant respondit : "Christofle, ne te esmerveille pas : car tu n'as pas seulement eu tout le monde sur toy - mais celuy qui créa tout le monde tu as porté sur tes espales. Je suis Christ ton roy à qui tu sers en ceste œuvre. Et affin que tu saches que ie dis vray, quand tu seras passé, fische ton baston en terre delez la maisonnette, et tu verra demain qu'il portera fleurs et fruitz."

Et tantost il se esvanouit de ses yeulx.

Lors Christofle alla et fische son baston en terre, et quand il se leva au matin, il le trouva ainsi comme un palmier, portant feuilles et fruitz. »

C'est là essentiellement la même combinaison thématique que dans la seconde partie de l'histoire de Julien. Mais l'épisode du passeur y est joint à l'épisode de l'inconnu qui se trouve être un ange ou le Seigneur. Dans les *Contes populaires de la Gascogne*, l'épisode du pauvre ressemble vivement à la variante de l'histoire de Julien*.

C'est un fils de roi qui cherche l'épée de saint Pierre.

« À minuit il s'arrête tout proche d'une rivière. Au bord de l'eau grelottait un vieux pauvre à barbe grise. "Bonsoir, pauvre. Mauvais temps pour voyager. Tu grelottes. Tiens : bois un coup, à ma gourde, cela te réchauffera."

Le vieux pauvre but un coup à la gourde, et ne grelotta plus. "Merci mon ami. Maintenant porte-moi de l'autre côté de l'eau. – Avec plaisir, pauvre. Monte sur mon dos et tiens-toi ferme. Jésus ! Tu ne pèses pas plus qu'une plume. – Patience, je pèserai davantage au milieu de l'eau. – C'est vrai. Jésus ! Tu m'écrases ! –

Patience, sur l'autre bord je ne pèserai pas plus qu'une plume. – C'est vrai. Tiens, pauvre, te voilà passé. Bois encore un coup à ma gourde et que le bon Dieu te conduise !

* J.-F. Blade, *Contes populaires de la Gascogne*, I, 6.

– Jeune homme, je ne suis pas un pauvre, je suis saint Pierre. Jeune homme, tu m’as fait un grand service. Je te paierai selon mon pouvoir...” »

Dans un autre conte de la même collection **, la belle Madeleine rencontre trois vieux pauvres au bord d’une rivière, elle les passe sur son dos. Puis les trois vieux pauvres se trouvent être saint Jean, saint Pierre et le bon Dieu. Ils promettent à la belle Madeleine de récompenser sa charité.

Malheureusement, pour ces deux derniers exemples, nous nous trouvons dans une grande incertitude. Il est impossible d’assurer que les deux contes de Gascogne n’ont pas été influencés par l’hagiographie. C’est peut-être là tout simplement une variante de la légende de saint Christophe redevenue populaire. Il ne faut pas omettre de remarquer pourtant que saint Christophe n’a d’existence qu’en vertu de cet épisode de sa légende, puisque son nom est *Χριστόφορος* – celui qui porte le Christ. C’est là une forte présomption pour croire que ce personnage a été véritablement créé dans le domaine du *folklore*.

Et l’histoire de Julien n’a sans doute point d’autre origine. Gustave Flaubert, qui en fit un conte si riche, la recueillit à peine entr’ouverte, comme une timide fleur du peuple. C’est une églantine sauvage près de la somptueuse chair de velours d’une rose cultivée. Il faut se pencher très bas pour ne pas perdre son parfum. Elle naquit parmi d’autres contes qui ne sont pas chrétiens, où les bêtes et les prêtres prononcent des oracles, où les fils de rois sont enfermés dans des tours solitaires pour échapper aux prédictions, où les héros criminels sont condamnés à passer éternellement les voyageurs sur des rivières tumultueuses, où les pauvres et les lépreux sont reconnaissants et divins. Elle est si lointaine et si humble que tout y est incertain.

III

« Et voilà l’histoire de saint Julien l’Hospitalier, dit Gustave Flaubert, telle à peu près qu’on la trouve sur un vitrail d’église dans mon pays. »

C’est un vitrail de la cathédrale de Rouen, et M. Langlois en a publié un dessin dans ses collections. Lorsque Flaubert donna *La Légende de saint Julien* à son éditeur, il lui écrivit pour lui demander de reproduire à la fin du livre la pieuse composition normande. Mais il avait peu d’estime pour le vitrail de Rouen. Il voulait faire admirer au lecteur l’extraordinaire différence qu’on trouve entre le conte orné splendidement et la naïve image provinciale. L’éditeur ne put réaliser le désir de Flaubert. Aujourd’hui encore nous avons peine à imaginer la miraculeuse transformation d’art et de style qui habilla de pourpre et d’or ces simples figures, qui suspendit à des parois de palais les sanglantes tapisseries de chasses et de batailles, qui fit d’un lépreux aux lèvres bleuâtres un saint aux yeux d’étoiles dont les narines soufflaient l’odeur de la rose.

Il faut lire le conte de Julien dans *La Légende dorée* pour apprécier le génie de transformation de Gustave Flaubert.

Julien, dans le récit du *folklore*, n’a aucun caractère personnel. C’est un homme soumis au destin, et qui n’est point coupable. Il n’éprouve pas l’impérieux besoin de

** *Id.*, III, 3.

solitude de ceux qui ont l'âme criminelle. Voilà pourquoi il accepte de partager sa pénitence avec sa femme « sa très douce sœur » qui ne l'abandonne pas et qui meurt saintement avec lui. Julien, dans le conte de Flaubert, se présente devant sa femme après le meurtre : « Et d'une voix différente de la sienne il lui commanda premièrement de ne pas lui répondre, de ne pas l'approcher, de ne plus même le regarder. » Seul il subit un châtement qui n'est pas immérité.

Car Julien, ainsi que l'a conçu Flaubert, a la passion voluptueuse du sang. Elle le saisit tout jeune. Il commence par le meurtre d'une souris pendant la messe. « Chaque dimanche il l'attendait, en était importuné, fut pris de haine contre elle, et résolut de s'en défaire. » Il l'épie une baguette à la main. « Il frappa un coup léger et demeura stupéfait devant ce petit corps qui ne bougeait plus. »

Un peu plus tard, Julien tue un pigeon à coups de pierres. « Le pigeon, les ailes cassées, palpitait, suspendu aux branches d'un troène. *La persistance de la vie irrita l'enfant.* Il se mit à l'étrangler, et les convulsions de l'oiseau *faisaient battre son cœur, l'emplissaient d'une joie tumultueuse et sauvage.* Au dernier raidissement, il se *sentit défaillir.* »

Dès lors l'amour de tuer s'élève en lui. Il a une sorte de foi destructrice. Il touche véritablement au mystère sacré qui fera de lui un saint ; car la destruction et la création ne sont-elles point sœurs ? Hanté par les spectres de ses victimes, il ira jusqu'au meurtre le plus affreux. C'est un assassinat involontaire. Et cependant il y a une seconde où il se dit : « Si je le voulais pourtant ! – Et il avait peur que le diable ne lui en inspirât l'envie. »

L'oracle du cerf devient ici une punition prononcée avec une autorité terrible :

« Le prodigieux animal s'arrêta ; et les yeux flamboyants, solennel comme un patriarche et comme un justicier pendant qu'une cloche au loin tintait, il répéta trois fois : « Maudit ! maudit ! maudit ! Un jour, *cœur féroce*, tu assassineras ton père et ta mère ! »

Le conte de Flaubert est plein d'apparitions. Les pauvres victimes muettes viennent reprocher à Julien sa voluptueuse cruauté. On croirait que Flaubert est allé puiser aux sources mêmes de la légende l'horreur sacrée du meurtre des animaux.

De même que l'âme de Julien a été faite humaine, le décor du conte s'est précisé. Julien vit en fils de seigneur dans un château à quatre tours avec des toits pointus recouverts d'écailles de plomb. Son père est « toujours enveloppé d'une pelisse de renard » ; quant à sa mère, « les cornes de son hennin frôlaient le linteau des portes ». Nous sommes à une époque imprécise, mais entre le X^e et le XV^e siècle. Le Prince de la légende devient « empereur d'Occitanie ». La Châtelaine a de grands yeux noirs qui « brillaient comme des lampes très douces. Un sourire charmant écartait ses lèvres. Les anneaux de sa chevelure s'accrochaient aux pierreries de sa robe entr'ouverte, et sous la transparence de sa tunique on devinait la jeunesse du corps ». Le Château qu'elle apporte en dot à Julien « était un palais de marbre blanc, bâti à la moresque, sur un promontoire, dans un bois d'orangers... Les chambres, pleines de crépuscule, se trouvaient éclairées par les incrustations des murailles. De hautes colonnettes minces comme des roseaux supportaient la voûte des coupoles, décorées de reliefs imitant les stalactites des grottes. Il y avait des jets d'eau dans les salles, des mosaïques dans les cours, des cloisons festonnées, mille délicatesses d'architecture, et partout un tel silence que l'on entendait le frôlement d'une écharpe ou l'écho d'un soupir ». Flaubert nous décrit tous les chiens

de la meute de Julien, les bêtes qu'il chassait, la manière dont il « volait le héron, le milan, la corneille et le vautour ». Au lieu que saint Antonin nous dit qu'il « se conduit avec vaillance à la guerre », nous apprenons ici qu'il combat « les templiers de Jérusalem, le suréna des Parthes, le négus d'Abyssinie et l'empereur de Calicut, les Scandinaves, des Nègres, des Indiens, des Troglodytes », et que « c'est lui, et pas un autre, qui assomma la guivre de Milan et le dragon d'Oberbirbach ».

À l'aide de ces moyens, Flaubert nous transporte parmi le luxe fabuleux du monde de la chevalerie. Cependant il n'oublie jamais que l'histoire de Julien est un conte populaire. Il y a introduit des épisodes empruntés à des contes semblables.

L'aventure qui arrive à Julien avec une épée sarrasine est toute pareille à celle du prince Agib, qui fait tomber un couteau pointu d'une haute étagère.

« Son père, le voulant réjouir, lui fit cadeau d'une grande épée sarrasine.

Elle était au haut d'un pilier, dans une panoplie. Pour l'atteindre, il fallut une échelle. Julien y monta. L'épée trop lourde lui échappa des doigts, et en tombant frôla le bon seigneur de si près que sa houppe en fut coupée. Julien crut avoir tué son père, et s'évanouit. »

De même que les pauvres des *Contes de Gascogne*, le Lépreux a une extraordinaire lourdeur :

« Dès qu'il entra dans la barque, elle enfonça prodigieusement, écrasée par son poids ; une secousse la remonta, et Julien se mit à ramer. »

La gradation des demandes du misérable est triple, ainsi que dans le *folklore* : j'ai faim, j'ai soif, j'ai froid ! Et il y a comme un vague souvenir de la cruauté du Loup dans le *Petit Chaperon rouge*, sous l'insistance du Lépreux : « Viens près de moi... Déshabille-toi... Réchauffe-moi ; pas avec tes mains – non – toute ta personne. »

Ainsi Gustave Flaubert a réussi à fondre et à unir dans un miraculeux émail littéraire tout l'appareil de la chevalerie avec le plus simple des contes pieux du peuple. Et parmi cette éblouissante fusion, nous voyons se dessiner les attitudes d'un Julien cruellement passionné, dont l'âme est tout près de la nôtre. C'est ainsi que les nobles poètes de l'âge d'Élisabeth créaient avec les ballades des pauvres gens de la campagne les héros que nous admirons dans leurs drames. Une des gloires de Flaubert sera d'avoir senti vivement que la grande force de création vient de l'imagination obscure des peuples et que les chefs-d'œuvre naissent de la collaboration d'un génie avec une descendance d'anonymes.